

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2014

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 décembre 2013

Subventions de fonctionnement 2014 aux associations

Le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité le montant des subventions allouées aux associations qui s'élève à 7 350 €

Devis travaux aménagement de la plage

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- *autorise la réalisation des travaux d'aménagement pour consolider les blocs d'enrochement existants et créer une margelle en béton en tête des blocs existants ;*
- *accepte le devis de l'entreprise Biggeri d'un montant de 14 505.20 € HT soit 17 406.24 € TTC*
- *dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2014.*

Devis travaux aménagement espaces verts de la plage

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- *autorise la réalisation des travaux d'aménagement des espaces verts de la plage municipale ;*
- *accepte le devis de l'entreprise Biggeri d'un montant de 5 732.80 € HT soit 6 879.36 € TTC ;*
- *dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2014.*

Devis Travaux Aménagement Parcelle AD39

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- *autorise la réalisation des travaux terrassement et mise en place de terre végétale et de percement du mur de soutènement pour évacuation des eaux prévus ;*
- *accepte le devis de l'entreprise Biggeri d'un montant de 2 472.40 € HT soit 2 966.88 € TTC*
- *dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2014*

Devis travaux sanitaires bâtiments publics

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- *autorise les travaux sur les blocs sanitaires des bâtiments publics. Electricité et remplacement évier ;*
- *accepte les deux devis reçus pour un montant de 3 250 € HT soit 3 900 € TTC et de 2 265.50 € HT soit 2 718.60 € TTC ;*
- *Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2014.*

Création d'un emploi saisonnier service technique

Le conseil municipal,

- *décide la création d'un emploi saisonnier d'agent d'entretien à temps plein affecté à la voirie, aux espaces verts, à la salle Grenette et au marché d'été pour les mois de juin, juillet, août et septembre 2014.*

- *autorise Monsieur le Maire à recruter un agent saisonnier et à signer le contrat à durée déterminée.*

Demande de subvention D.E.T.R. (Dotation D'équipement Des Territoires Ruraux)
acquisition et réhabilitation bâtiment

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer pour avis sur le projet d'acquisition et de réhabilitation d'un bâtiment à vocation touristique. Une subvention de l'état intitulée D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) peut être allouée à la commune.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- *Donne un avis favorable sur le projet ;*
- *Approuve le plan de financement ;*
- *autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention D.E.T.R. auprès de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie ;*
- *mandate Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes.*

Le Maire,
Marc ROLLIN